

EHPAD ET SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Cher(e)s Camarades,

Depuis de nombreuses années, les gouvernements successifs n'ont pas répondu aux légitimes revendications des agents des EHPAD et du secteur médico-social. FO réclame une « loi grand âge », sachant que la loi « bien vieillir » adoptée récemment par le Parlement demeure largement insuffisante selon les principaux acteurs du secteur.

L'inflation et les coupes budgétaires ont conduit l'ensemble des EHPAD au bord de l'explosion. La situation budgétaire des EHPAD publics, s'est encore détériorée ces dernières années (hausse des prix de l'alimentation, manque de compensation de la part de l'État des augmentations salariales, coût accru de l'électricité malgré le bouclier tarifaire...).

Face à une situation devenue intenable et en soutien à tous les agents des EHPAD et du secteur médico-social, la fédération FO SPS en droite ligne avec les différentes résolutions prises lors du congrès fédéral et les comités nationaux, revendique encore et toujours :

POUR LES EHPAD ET LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL, FO REVENDIQUE :

- Le risque dépendance couvert, quel que soit l'âge, par l'assurance-maladie et financé par une cotisation universelle.
- Amélioration des conditions de travail.
- Les moyens en personnel suffisants pour aider les plus défavorisés et les plus fragiles d'entre nous, 1 personnel pour 1 résident.
- Une véritable reconnaissance des personnels et des engagements clairs à la hauteur des enjeux !
- Augmentation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice et rattrapage des pertes subies.
- Amélioration de la grille indiciaire et un véritable déroulement de carrière.
- Application du CTI (Complètement de Traitement Indiciaire) à tous les agents des services sociaux et médico-sociaux.
- Intégration directe pour les auxiliaires de soins et « faisant fonction » diplômés dans le cadre d'emplois des aides-soignants comme dans la FPH.
- Extension de la prime grand âge aux auxiliaires de soins territoriaux et aux « faisant fonction ».
- Transposition de l'évolution des primes de la FPH dans la FPT.

Malgré tous les efforts des personnels, des directeurs et les actions mises en place pour soutenir les EHPAD, plus de deux tiers des établissements sont en déficit.
FO refuse de laisser le marché lucratif mettre la main sur nos établissements.

Le désengagement financier de l'Etat, la complexification des normes, une augmentation importante du travail administratif au détriment de celui dédié aux soins, entraînent une baisse de la qualité d'accueil des résidents.

Pour FO, il est urgent de repenser le système d'aide aux personnes âgées.

La fédération FO SPS apporte son soutien plein et entier aux syndicats qui sont dans la résistance pour faire entendre les légitimes revendications des agents pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de rémunération. A cet effet, la fédération a déposé un préavis de grève à compter du 14 novembre pour une durée de six mois.

Amitiés syndicales.

Fait à Paris, le 5 novembre 2024

Le secrétariat fédéral